

ATELIER-DÉBAT #3

« Vers un modèle de coopération au développement pluraliste et innovateur »

Vendredi 4 juillet 2014

Horaire : 14h - 18h

Lieu : MuCEM (I2MP-Fort Saint Jean)

La finalité de ce 3ème atelier-débat est de proposer des approches pluralistes en vue de produire des interventions novatrices de coopération au développement. Dans un contexte complexe de mondialisation des savoirs, l'intérêt de la production de regards croisés, de la coproduction des connaissances et de l'intervention d'équipes internationales et pluridisciplinaires, aux profils complémentaires est avéré. **À travers la construction d'un processus participatif, il s'agit de favoriser l'émergence d'une action collective à la fois scientifiquement valide et socialement acceptable.**

Dans le cadre de cette rencontre, nous nous interrogerons sur les enjeux suivants :

- Comment construire une démarche collective capable de combiner des procédures rigoureuses de production des connaissances avec des perspectives locales plutôt expérimentales ?
- Comment concilier les méthodes scientifiques et les pratiques sociales ?
- Comment faire dialoguer les experts les plus compétents avec les acteurs les plus légitimes ?

Intervenants :

- José Carlos Suarez Herrera (Kedge Business School) : « *Enjeux organisationnels associés à la coopération humanitaire : réseaux d'acteurs, dynamiques plurielles et pratiques innovantes* »
- Mathilde Dioudonnat (Agence des Villes et Territoires de Méditerranée, AViTeM) : « *La mobilisation des acteurs dans les territoires au travers de projets transnationaux – Un exemple à l'étude : le projet ELIH-Med* »
- Marc Lescaudron (Prospective et Coopération) : "*Des programmes concertés pluri acteurs aux passerelles entre les mondes universitaires et professionnels : études de cas et réflexions*"

Modérateur :

- Vincent Wallaert, (Agence des Villes et Territoires de Méditerranée, AViTeM)

Première Présentation

[José Carlos Suarez Herrera \(Kedge Business School\) :](#)

[« Enjeux organisationnels associés à la coopération humanitaire : réseaux d'acteurs, dynamiques plurielles et pratiques innovantes »](#)

- Dans un premier temps, la présentation a porté sur la notion stratégique d'**acteur** dans les sphères de la coopération au développement et l'action humanitaire. Dans le champ de la gestion de projets humanitaires, l'analyse stratégique se focalise sur les intérêts, les besoins et les motivations des acteurs concernés et ce, dans un contexte socioculturel et politico-administratif très dynamique.
- Puis fut abordée la notion de **réseaux stratégiques**, étant donné la multiplicité d'acteurs et de secteurs d'interventions faisant partie du champ de la coopération au développement et l'action humanitaire.
- Enfin, l'ensemble de **dispositifs normatifs** (administratifs, juridiques, politiques, économiques, technologiques) influencent définitivement le processus de co-production de connaissances, la constitution d'espaces d'apprentissage collectif et la participation citoyenne.

DISCUSSIONS :

- La Charte de partenariat de l'IRD a été citée comme exemple de **connexion entre les pratiques individuelles et un dispositif normatif**. Son objectif est d'identifier les dysfonctionnements entre les pratiques et les normes, d'identifier les éléments de **litiges** souvent tabous. Or le litige est une source précieuse d'information sur les dysfonctionnements, les enjeux et intérêts contradictoires des projets. D'une façon générale, on peut considérer que la reconnaissance des échecs est taboue dans le monde du développement, tant pour les opérateurs que pour les bailleurs de fonds.
- La difficulté de **l'écoute des bénéficiaires** vient d'un intérêt des organisations de développement à tout trouver positif. L'intervention de développement est alors basée sur un **déséquilibre de pouvoirs**, avec le but que le pouvoir des uns serve aux autres. Or, le facteur religieux, culturel et du langage est important.
- Problème de **l'aide déstructurante** (exemple Haïti).
- **La notion d'espace d'apprentissage collectif** est également importante car la temporalité des formats de projets de développement est trop courte pour permettre un réel processus d'apprentissage, à moins d'une ingénierie forte.
- **La Participation citoyenne** devient une démarche à la mode à un point où l'on peut se demander si elle peut constituer un outil de contrôle social. En effet, la participation liée aux intérêts individuels.
- **La gestion de la controverse** est à la base de la construction des sciences. Mais la science est aussi un espace particulier, normalisé, isolé de la société.

PISTES DE TRAVAIL :

Penser la coopération différemment, c'est penser les **pratiques** de la coopération différemment

- 1) Permettre le **décloisonnement des espaces** : créer du lien entre le conceptuel et l'opérationnel. La multiplicité des acteurs, y compris la société civile, peut bénéficier à la création de connaissances. Cependant, les frontières des interventions sont perméables. Une réorganisation citoyenne et la construction de nouveaux dispositifs concourraient à ce décloisonnement.
- 2) Permettre l'**innovation** : dépasser l'aspect normatif pour aller vers le côté transformateur, plus anxiogène. Cela implique de mieux tolérer le changement et les innovations, la perte de contrôle de ce qu'on veut mettre en place, les résultats anticipés. Cela correspond à une démarche stricte de science mais insuffisante pour comprendre les interventions dans le développement.
- 3) Ne plus considérer la **société civile** comme un client. Les interventions pensées par des experts créent une dichotomie entre savoirs des experts et savoirs profanes. Il convient de réfléchir à la légitimité des représentants de la société civile.

Deuxième Présentation

[Mathilde Dioudonnat \(Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables, AViTeM\) :](#)

[« La mobilisation des acteurs dans les territoires au travers de projets transnationaux – Un exemple à l'étude : le projet ELIH-Med »](#)

- Ce projet est une illustration concrète des enjeux débattus dans le cadre de l'atelier.
- Le projet **ELIH-Med** (Energy Efficiency of Low Income Housing in the Mediterranean, ou **Efficacité énergétique dans les logements des ménages à faibles revenus en Méditerranée**), est un projet européen transnational, dont les 18 partenaires – des collectivités territoriales et des agences publiques – recouvrent le pourtour nord-méditerranéen, de l'Espagne à Chypre.
- Son objectif est de lancer des **expérimentations** pilotes dans 9 territoires pour tester des **solutions techniques et des mécanismes financiers innovants** sur la période 2011-2014. À partir des fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), il vise ainsi à faire levier pour parvenir à capter d'autres financements, notamment privés.
- C'est un projet stratégique, innovant et porteur de conclusions en termes d'innovations

reproductibles sur d'autres territoires.

- L'AVITEM assure un rôle de soutien au coordinateur officiel du projet, l'ENEA (l'Agence Nationale de l'Energie Italienne), et coordonne les activités de capitalisation.
- Les acteurs sont mobilisés dans les expérimentations pilotes **à trois niveaux** : les habitants d'une part, les acteurs liés au sujet de la rénovation énergétique d'autre part (agences de l'énergie, sociologues, experts financiers, etc.), et enfin les collectivités, partenaires du projet ELIH-Med.
- Difficultés rencontrées :
 - ✓ Inexpérience des partenaires dans le domaine de la rénovation énergétique
 - ✓ Résistance au changement dans les pratiques professionnelles, dans les habitudes sociales
 - ✓ Manque d'accompagnement sociologique et technique dans le projet
 - ✓ Implication difficile sur les problématiques transnationales de partenaires peu intéressés aux questions des autres territoires
 - ✓ Poids et pouvoir d'influence relatifs du projet au sein de l'immensité des projets et acteurs soutenus par l'UE.
- Constat : Il y a un besoin de plus d'évaluation des projets pour mieux apprendre des échecs.

DISCUSSIONS :

- **La première discussion qui a surgi lors de ce débat concernait le changement social. Celui-ci questionne l'intérêt au statu quo.** Il représente le défi politique du développement et on y trouve une reproduction des **luttons de pouvoirs** notamment au sein de la relation d'aide et de la volonté de coopération. Ceci est à prendre en compte pour comprendre la résistance au changement puisqu'il existe des intérêts multiples des acteurs de la coopération pourvus d'identités multiples.
- Ensuite, le débat a porté sur deux questions : Quelle est la **légitimité du participatif** ? Le participatif est-il une fin en soi ?
- Les questions qui ont suivi concernaient le risque d'instrumentalisation du participatif. Une remarque a surgi au sujet de la **notion de pouvoir** auquel il faut faire attention. Il ne se détient ou ne se donne pas par une institution mais s'exerce.
- Enfin, le dernier débat au sujet de cette présentation a porté sur la mise en place de **dispositifs évaluateurs** qui ne soient pas descendants, normatifs et stigmatisant une dichotomie réussite/échec, mais plutôt un outil de pouvoir des bénéficiaires, mesurant les dysfonctionnements des processus et ouvrant un éventail des possibles dans les impacts.

Troisième Présentation

Marc Lescaudron (Prospective et Coopération) :

"Des programmes concertés pluri acteurs aux passerelles entre les mondes universitaires et professionnels : études de cas et réflexions"

- Le PCPA est un outil créé dans les années 2000 par le MAE afin d'augmenter les **liens entre les ONG et les pouvoirs publics, en France et dans les pays de coopération concernés.**
- Intérêts :
 - ✓ Co-production de connaissance
 - ✓ Outil de concertation, de démocratie
 - ✓ Rencontre pluri-acteurs
 - ✓ Professionnalisation des acteurs
 - ✓ Liberté collective de construction de programme
- Limites :
 - ✓ Visions opposées ou pour le moins ambivalentes entre prestataires et acteurs politiques du programme
 - ✓ Libéralisation de la société
 - ✓ Outil chronophage : quel modèle économique pour financer ce temps ?
- Enjeux et risques actuels :
 - ✓ Menaces sur l'outil
 - ✓ Régression du MAE sur le concept de renforcement des acteurs, résistance de la diplomatie au transfert des financements vers des acteurs non étatiques
 - ✓ Régression des financements de l'Aide Publique au Développement

Inspirations pour le modèle Prospective et Coopération :

- ✓ Entrée de nouvelles catégories d'acteurs dans la co-construction de projets (exemple : projets réunissant recherche/ong de développement et de solidarité internationale/ association d'éducation populaire/ établissements publics ou encore participation à la gouvernance de l'association et de son projet associatif de personnes morales, dans le collège des partenaires, qui sont également par ailleurs des prescripteurs ou des clients)
- ✓ Sortir du franco-français
- ✓ Intérêt de la souplesse de l'outil
- ✓ Levier d'influence des politiques publiques

PISTES DE REFLEXION :

- 1) La **société civile** devient-elle un espace démocratique qui **remplace le système politique** ? Contexte de crise démocratique, mais quelle légitimité, représentativité, efficacité ?
- 2) Quel **modèle économique** ? Quels financements ?
- 3) Quel risque d'**instrumentalisation** de l'outil ?
- 4) Au-delà du modèle de gouvernance, quelles nouvelles **actions concrètes** ? Quelle méthodologie ?

DISCUSSIONS :

- La première discussion qui a eu lieu lors de cette présentation porte sur les PCPA : est-ce un outil d'innovation ? d'**amélioration de la qualité** des programmes ? Par ailleurs, la question du financement du temps ne devrait pas être problématique car en augmentant l'efficacité des programmes et en limitant le surgissement de malentendus, de désaccords et de conflits entre les acteurs d'un projet, grâce au temps investi dans la concertation préalable, elle devrait apparaître aux yeux de tous comme particulièrement efficace.
- Enfin, les discussions ont porté sur la Dépolitisation/**Déresponsabilisation de l'Etat**. Celle-ci n'est pas souhaitée par la société civile mais le fait d'une logique néo-libérale mondialisée qui entraîne une libéralisation du service publique.

PISTES DE TRAVAIL :

- 1) Nécessaire **définition de l'innovation**
- 2) Privilégier l'implication d'acteurs multiples pour permettre une évolution positive dans la production de **connaissances scientifiques socialement responsables**.
- 3) **Réflexion sur les tensions** entre la démocratie participative et la démocratie représentative : défiance, mise en échec de la légitimité, question du sens. Risque de **dénaturer** l'engagement de la société civile en marche-pied vers l'Etat.
- 4) **Intérêts** de chaque acteur à expliciter pour faciliter le travail commun
- 5) **Instrumentalisation de la société civile** pour « gouverner les pauvres », outil de liberté ou d'asservissement ?
- 6) Evolution des **pratiques** au sein des associations **en France**. A quand un PCPA pour développer la société française ?